val d'oise
le département

Cergy, le 23 SEP. 2020

La Présidente

CAB/MCC/CG/EM/119

D20-CAB-2948

Madame Nadia METREF
Conseillère départementale du Canton d'Argenteuil 2
Conseillère municipale d'Argenteuil

Monsieur Fabien BENEDIC
Conseiller départemental du Canton d'Argenteuil 2
Conseiller municipal d'Argenteuil

Monsieur Nicolas BOUGEARD
Conseiller départemental du Canton d'Argenteuil 3
Conseiller municipal d'Argenteuil

Madame et Messieurs les Conseillers départementaux,

J'ai pris connaissance du courrier que vous m'avez adressé le 1er septembre concernant la construction d'un 10ème collège à Argenteuil, et je vous en remercie.

Comme vous le savez, le Département veille attentivement - et ce depuis longue date - aux évolutions démographiques sur le territoire. Depuis quelques années, la hausse démographique est plus forte que précédemment. Ainsi donc, en 2019, le Département a engagé une démarche renouvelée de prospective relative à l'évolution de la démographie scolaire au sein des collèges du Département ; appelée observatoire de la démographie scolaire.

C'est à ce titre, qu'eu égard à la situation argenteuillaise, l'Assemblée départementale a approuvé à l'unanimité la construction d'un nouveau collège à Argenteuil à horizon 2022.

Aujourd'hui, vous m'indiquez dans votre courrier avoir constaté *« avec surprise et incompréhension »* le décalage de la livraison dudit établissement en 2024.

Tout d'abord, je trouve cela assez dommageable d'accueillir *« avec surprise et incompréhension »* les éléments figurant dans ce magazine dont le principal objectif est précisément d'informer l'ensemble des Valdoisiens des projets en cours en Val d'Oise.

Ensuite vous me dites que le Conseil départemental revient *« sur l'engagement pris envers les Argenteuillaises et Argenteuillais »*. Pour rappel, la crise de la COVID-19 nous a collectivement tous impactés. A ce titre, l'ensemble des projets de construction et de réhabilitation de bâtiments en Val d'Oise - comme aux échelons communaux, régionaux et nationaux - ont dû être décalés par rapport aux calendriers initiaux.

De plus, au-delà des *« quasi »* 3 mois d'arrêt sur les chantiers, vous n'êtes pas sans savoir qu'en matière de construction de bâti d'envergure, les reports de calendrier ne sont pas automatiquement corrélés aux semaines perdues mais doivent s'insérer dans des créneaux périodiques spécifiques (ex : travaux de gros œuvre réalisés en général durant les vacances d'été). De ce fait, certaines opérations peuvent être décalées de plusieurs mois, voire d'une année pour certaines réalisations.

Plus concrètement encore, certaines contingences externes au Département nous ont empêchés d'avancer aussi rapidement que prévu concernant la livraison de ce 10ème collège.

En effet, le 1er terrain sur lequel les discussions ont porté, sur l'îlot Pirelli, n'était in fine pas approprié. Après des premiers sondages, et eu égard à la qualité des sols, il a été constaté que le taux de pollution était boquant pour cet équipement. De plus, la configuration du terrain n'était pas optimale pour la construction d'un collège. En lien avec la commune, il a été décidé d'abandonner ce terrain.

.../...

Conseil départemental du Val d'Oise
2 avenue du Parc
CS 20201 Cergy
95032 Cergy-Pontoise cedex
tél 01 34 25 38 33
fax 01 34 25 30 16
marie-christine.cavecchi@valdoise.fr
www.valdoise.fr

Aujourd'hui, de nouvelles discussions sont en cours de finalisation concernant un nouveau terrain. Comme vous le savez, la surface des emprises foncières nécessaires à la construction d'établissements scolaires est rare à Argenteuil.

Ainsi donc, du fait du confinement, et pour toutes les raisons édictées ci-avant, mi-août 2020, le calendrier de livraison a dû être remanié. Croyez que nous le regrettons collectivement.

Ainsi donc, contrairement à vos remarques, ce report de livraison est compréhensible. Le Département et la commune continuent, par un dialogue transparent et régulier, à avancer sur ce dossier.

Madame et Messieurs les Conseillers départementaux, voici les informations que je suis en mesure de vous apporter aujourd'hui.

Je vous prie de croire, Madame et Messieurs les Conseillers départementaux, en l'assurance de mes cordiales salutations.

Marie-Christine CAVECCHI

Conseil départemental du Val d'Oise
2 avenue du Parc
CS 20201 Cergy
95032 Cergy-Pontoise cedex

tél 01 34 25 38 33
fax 01 34 25 30 16
marie-christine.cavecchi@valdoise.fr
www.valdoise.fr

val d'oise
le département

Fabien BENEDIC
Conseiller départemental du canton d'Argenteuil 2
Conseiller municipal d'Argenteuil

Nicolas BOUGEARD
Conseiller départemental du canton d'Argenteuil 3
Conseiller municipal d'Argenteuil

Nadia METREF
Conseillère départementale du canton d'Argenteuil 2
Conseillère municipale d'Argenteuil

A20-0004871
03/09/2020

Madame Marie-Christine CAVECCHI
Présidente du conseil départemental

Cergy, le 1er septembre 2020

Réf – Arg/OS/2020/0011

Copie – Virginie TINLAND, vice-Présidente du conseil départemental

Madame la Présidente,

Par délibération du 19 avril 2019, vous nous proposiez de lancer la construction d'un collège 700 à Argenteuil.

Nous avons alors salué cette décision rendue nécessaire par la très forte dynamique démographique de notre territoire et le retard pris dans le programme de construction de collèges ces dernières années.

L'assemblée départementale a adopté à l'unanimité ce programme prévoyant un démarrage des travaux au deuxième trimestre 2021 pour une livraison prévue à la rentrée scolaire de septembre 2022.

Nous constatons avec surprise et incompréhension dans le magazine départemental de septembre, n'ayant pas été saisis de cette question, que vous avez décalé cette construction en 2024. Ce nouveau calendrier revient sur l'engagement pris par le département envers les Argenteuillaises et les Argenteuillais mais il revient surtout sur une décision unanime de notre assemblée sans que celle-ci n'ait été ni informée ni consultée.

Devant cette nouvelle position départementale incompréhensible pour les conseillers départementaux que nous sommes, nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer les raisons de ce revirement et d'envisager de respecter les engagements de notre collectivité.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de notre considération.

Fabien BENEDIC | Nicolas BOUGEARD | Nadia METREF

Conseil départemental du Val d'Oise
Hôtel du Département
2, avenue du Parc
CS 20201 CERGY
95032 CERGY PONTOISE CEDEX

tél 01 34 25 14 74
fabien.benedic@valdoise.fr
nicolas.bougeard@valdoise.fr
nadia.metref@valdoise.fr